

Monsieur
Joseph Kamm

à Fléron
C'est-à-dire de Sieur Alphonse
Kamm pour remettre à son
frère Joseph, s'il y, avait mort
ou accident, étant joints par le
long de le 16 Novembre 1840.
Et remis à M. Armez. le même jour



NE PAS LIVRER LE DIMANCHE
NIET BESTELLEN OP ZONDAG



NOTA. — Tout reçu ne concernant pas de frais d'actes étant donné pour ordre seulement, ne sera qu'une même chose avec la quittance ou l'obligation de la partie intéressée, laquelle annule le présent à date concurrente.

ETUDE DU NOTAIRE LAPIERRE, A FLÉRON

FLÉRON-LEZ-LIÈGE

N^o 6334

Fléron, le 3 juin 1902

Reçu de M^r Joseph Hamm ouvrier
mineur à Fléron

la somme de seize francs vingt centimes
pour frais d'un acte de notoriété du 14 avril
1900 deux n^o 8225

pour M^e Lapierre .

S: Soussis

Le sous-signé Alphonse
Kamm partant pour le
Longo laisse a son frère
Joseph Kamm tous son
bien en cas d'accident

Fait à Herstal le quatorze
novembre, mille neuf cent
et déposé chez monsieur
Gilles Donnay Courtier a
Herstal.

Alphonse Kamm

ROYAUME DE BELGIQUE

PROVINCE DE LIÈGE

Arrondissement de *Siège*

COMMUNE

de *Fléron*.

SIGNALEMENT

Taille : 1 mètre *66* centim.Cheveux : *Châtains*Front : *large*Sourcils : *Châtains*Yeux : *bruns*Nez : *ordinaire*Bouche : *petite*Barbe : *blonde*Menton : *rond*Visage : *ovale*Teint : *fris*

Signes particuliers :

atteint de surdité

Signature du Porteur,

Kamm Joseph

CERTIFICAT D'IDENTITÉ

Délivré à M. *Kamm, Joseph-Frédéric,*
filz de Kamm, Frédéric et de Bruun,
*Fléron.*né à *Siège*, le *11 octobre 1871*profession de *Ouvrier Houilleur* demeurant en
cette commune.A *Fléron*, le *7 avril 1902*.

Le Bourgmestre,

